



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 25.09.2020, **Publication répétée:** 24.09.2020, 28.09.2020
Numéro de publication: SR01-0000003971

Entité de publication
Lenz & Staehelin - GENEVE, Route de Chêne 30, 1211 Genève 6

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Global Freight Consulting SA avec Global Freight Trading SA

2. Publication

Organisation transférante:
Global Freight Consulting SA
CHE-134.466.897
rue Maurice 3
1204 Genève

Organisation reprenante:
Global Freight Trading SA
CHE-461.501.486
rue Maurice 3
1204 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 22.09.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
22.12.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:
Lenz & Staehelin - GENEVE
Route de Chêne 30
1211 Genève 6